



Vue panoramique du bourg depuis l'école

# BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°10 – juin 2018

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Voici un nouveau numéro de notre bulletin municipal qui fait un focus sur la démarche d'adressage dont je vous avais déjà parlé.

Je profite cependant de l'occasion pour faire le point sur quelques projets.

Le mini-stade est prévu pour l'automne, l'appel d'offre est en cours et nous devrions désigner les entreprises au début du mois de juillet.

L'aire de convivialité, que le Conseil a décidé de concevoir à côté de la salle des fêtes, verra le jour en fin d'année, si les délais sont tenus. Un maître d'œuvre a été choisi qui devrait présenter un avant-projet au Conseil en juillet.

Le 11 novembre prochain, je souhaite associer le RPI des 3 Rivières à une cérémonie particulière à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914/1918. Les enseignants sont tout à fait d'accord pour la préparer avec leurs élèves, et je tiens à les en remercier.

Plus loin devant nous, j'ai organisé avec l'Agora de Boulazac deux représentations de cirque qui se dérouleront sur la commune en juin 2019 : une séance scolaire à destination des enfants du RPI des 3 Rivières, une séance tout public en soirée. Nous vous tiendrons, bien sûr au courant des dates retenues le moment voulu.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été,

Bien à vous,

Emmanuel LEGAY



## Le PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme du Grand Périgueux est en cours d'élaboration. Il va définir les zones constructibles des années à venir.

Les tendances qui s'en dégagent sont, comme partout d'ailleurs, à la réduction de consommation d'espaces dédiés à la construction. Néanmoins, avec le Conseil Municipal, nous veillons à ce que l'offre du territoire communal en terrains constructibles soit la plus cohérente possible avec un développement raisonnable de la commune.

Les études sont en cours et si l'on peut prédire une disparition de certaines zones aujourd'hui constructibles, nous devrions tout de même disposer d'une offre acceptable.

En tout état de cause, je précise aux détenteurs de terrain à bâtir que si ces terrains ne devaient pas rester constructibles dans le nouveau PLUi, ils disposent encore de délais : la validité cumulée d'un Certificat d'Urbanisme puis celle d'un permis de construire pouvant aller jusqu'à 4 ans.

Par ailleurs des réunions publiques sont organisées régulièrement depuis le début de l'étude de ce PLUi. La prochaine de notre secteur se **tiendra à Vergt le 19 juin à 18h.**

Enfin avant sa validation qui devrait intervenir courant 2019, le projet de PLUi doit être soumis à une enquête publique au cours de laquelle vous pourrez faire vos remarques.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez sur l'avancement de cette étude.

## LA DEMARCHE D'ADRESSAGE

Lors de la réunion publique du mois de mai, nous avons présenté les intérêts que représente l'adressage de la commune : rapidité d'intervention des secours, livraisons à domicile, intégration des coordonnées dans les GPS,...

Depuis, un groupe de travail s'est constitué. Il a déterminé 33 voies sur le territoire communal, qu'il faudra nommer et numéroter. L'étape suivante consiste donc à attribuer des noms à ces voies. Nous avons voulu que tous ceux qui le souhaitent puissent faire des propositions que le groupe de travail étudiera et soumettra, en dernier lieu, au Conseil Municipal.

Ces propositions devront s'inscrire dans les grandes thématiques suivantes :

- noms d'outils agricoles anciens
- noms de métiers anciens
- noms en lien avec l'activité agricole
- noms en liens avec la géographie ou avec des éléments remarquables du paysage
- noms d'usage de certains lieux

Pour que vous puissiez prendre connaissance des différentes voies à nommer, la carte les représentant sera affichée à la salle des fêtes, dès cette semaine.

Vous pouvez transmettre vos idées à la mairie selon le moyen qui vous conviendra (courrier, mail, par oral,...). De plus nous disposerons une boîte à idée à la salle des fêtes toute la journée du 30 juin.

Nous vous invitons donc à faire en sorte que cette démarche soit la plus participative possible afin que les noms de nos voies correspondent le mieux possible à la réalité de notre commune.

Une réunion du groupe de travail pour étudier l'ensemble des propositions est prévue **le mardi 3 juillet à 20h**. Le Conseil Municipal se réunira la semaine suivante et étudiera les propositions du groupe de travail.

## LA FETE DE FOULEIX

Le **samedi 30 juin** notre Comité des Fêtes organisera la fête votive.

Au programme, concours de pétanque l'après-midi, repas moules-frites avec animation musicale, ponctué du traditionnel feu d'artifice.

Pour tout renseignement sur ces festivités : Georges:06 60 45 34 22 ou Isaline 06 26 38 97 93

## VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 15h00 à 17h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : [mairie.fouleix@gmail.com](mailto:mairie.fouleix@gmail.com) – [www.fouleix.fr](http://www.fouleix.fr)